
PRÉSENTS : Mme Ann MacDonald, présidente (*vidéoconférence*)
Mme Louise Champoux-Paillé, vice-présidente (*vidéoconférence*)
Mme Caroline Barbir, secrétaire (*vidéoconférence*)
M. Louis Gagnon (*vidéoconférence*)

ABSENT : Dr Patrick Cossette

INVITÉE : Mme Isabelle Demers (*vidéoconférence*)

RÉDACTION : Mme Manon Houle, assistante administrative

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la séance extraordinaire et constatation du quorum
 2. Adoption de l'ordre du jour de la séance extraordinaire du 20 juillet 2023
 3. Huis clos
[REDACTED]
 - 3.2. Affaires financières, matérielles, immobilières et informationnelles
 - 3.2.1. Chefferie du département de psychiatrie du CHU Sainte-Justine
 - 3.3. Divers
 - 3.4. Levée de la séance 17h30
-

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE ET CONSTATATION DU QUORUM

La présidente, madame Ann MacDonald, souhaite la bienvenue aux membres ainsi qu'aux invitées. Le quorum étant atteint, madame MacDonald déclare l'ouverture de la séance extraordinaire du comité exécutif du conseil d'administration à 17h15.

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 20 JUILLET 2023

La présidente dépose l'ordre du jour de la séance extraordinaire du 20 juillet 2023 pour adoption et demande aux membres s'ils désirent y apporter des changements.

EN CONSÉQUENCE, SUR UNE PROPOSITION dûment présentée et appuyée, le comité exécutif du conseil d'administration du CHU Sainte-Justine adopte l'ordre du jour de la séance extraordinaire du 20 juillet 2023.

3. HUIS CLOS

[REDACTED]

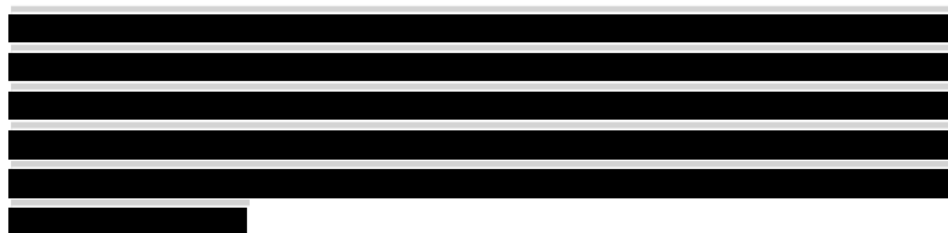
[REDACTED]

3.2 AGENDA CONSENSUEL

3.2.1 AFFAIRES MÉDICALES ET CLINIQUES

3.2.1.1 Chefferie du département de psychiatrie du CHU Sainte-Justine

[illegible]



CECA 23.39	NOMINATION DU DOCTEUR BAUDOUIN FORGEOT D'ARC À LA CHEFFERIE DU DÉPARTEMENT DE PSYCHIATRIE
-------------------	--

ATTENDU QUE lorsque des circonstances d'urgence empêchent la convocation du conseil en temps utile, en conformité avec le règlement de régie interne adopté par le conseil d'administration du CHU Sainte-Justine, le comité exécutif du conseil d'administration a compétence pour prendre toute décision du ressort du conseil d'administration ou de l'un de ses comités, sauf les décisions que le conseil doit décider par règlement ;

ATTENDU QUE le CHU Sainte-Justine est un établissement public constitué par la Loi modifiant l'organisation et la gouvernance du réseau de la santé et des services sociaux notamment par l'abolition des agences régionales (chapitre O-7.2);

ATTENDU QUE l'article 188 de la Loi sur les services de santé et les services sociaux prévoit que tout département clinique formé dans un centre hospitalier est dirigé par un chef, qui est nommé pour au plus quatre ans par le conseil d'administration après consultation :

- des médecins, dentistes et pharmaciens et, le cas échéant, des biochimistes cliniques exerçant dans le département, du directeur des services professionnels et du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens;
- dans le cas d'un centre désigné centre hospitalier universitaire, de l'université à laquelle l'établissement est affilié, selon les termes du contrat d'affiliation.

ATTENDU QUE le CHU Sainte-Justine détient un contrat d'affiliation avec l'Université de Montréal qui précise que le conseil d'administration constitue les comités de sélection des chefs de département;

ATTENDU le respect du processus de nomination du chef de Département de psychiatrie du CHU Sainte-Justine;

ATTENDU le comité de sélection formé le 27 janvier 2023 composé :

Pour le CHU Sainte-Justine :

- Madame Caroline Barbir, présidente-directrice générale, membre d'office;
- Madame Lyne Ouellette, directeur des services multidisciplinaires, de la santé mentale et de la réadaptation en remplacement du Docteur Marc Girard, directeur des services professionnels, membre d'office;
- Docteur Jacques Michaud, directeur de la recherche, membre d'office;
- Madame Isabelle Demers, présidente-directrice générale adjointe en remplacement du Docteur Benoit Carrière, directeur de l'enseignement, membre d'office;
- Docteur Jean-Yves Frappier au Service de pédiatrie générale, section de l'adolescence au Département de pédiatrie à titre de président du comité de sélection;
- Docteure Nathalie Lucas au Département de pédiatrie d'urgence, à titre de représentante du CMDP;

- Docteure Line Leduc du Département d'obstétrique-gynécologie à titre de représentante du CMDP.

Pour l'Université de Montréal :

- Madame Drigissa Illies, professeure adjointe de clinique au Département de psychiatrie et addictologie à titre de représentante du doyen;
- Madame Pascale Abadie, professeure adjointe de clinique au Département de psychiatrie et addictologie, à titre de représentante du directeur du département.

ATTENDU QUE le comité de sélection a débuté ses travaux le 19 avril 2023 ;

ATTENDU QUE le comité a siégé à une (3) reprises, le 19 avril 2023, 8 mai 2023 et 12 juin 2023;

ATTENDU QUE la transmission du rapport du comité de sélection, approuvé par l'ensemble des membres du comité, au comité exécutif du Conseil des médecins, dentistes et pharmaciens et à l'Université de Montréal, recommandant unanimement la nomination de Baudoin Forgeot D'Arc à titre de chef du département de psychiatrie au CHU Sainte-Justine ;

ATTENDU la recommandation favorable à la nomination de Docteur Baudoin Forgeot D'Arc du comité exécutif de la faculté de médecine de l'Université de Montréal en date du 13 juillet 2023 (résolution No CEFM-23-5007) ;

ATTENDU QUE lors de la consultation du comité exécutif du Conseil des médecins, dentistes et pharmaciens, les membres ont pris connaissance de l'ensemble des éléments du rapport du président du comité de sélection et ont favorablement recommandé par résolution No CECMDP.23-24.101 le 17 juillet 2023 la nomination de Docteur Baudoin Forgeot D'Arc à titre de chef du Département de psychiatrie ;

EN CONSÉQUENCE, SUR UNE PROPOSITION dûment présentée et appuyée, le conseil d'administration du CHU Sainte-Justine :

NOMME Docteur Baudoin Forgeot D'Arc à titre de chef du département de psychiatrie pour un mandat de 4 ans à compter du 20 juillet 2023 et se terminant le 19 juillet 2027.

3.3 DIVERS

3.4 LEVÉE DE LA SÉANCE

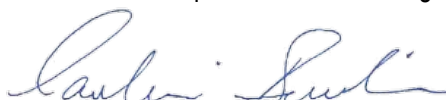
L'ordre du jour étant épuisé, la présidente du comité exécutif du conseil d'administration déclare la séance levée à 17h45.

La présidente,



Ann MacDonald

La secrétaire et présidente-directrice générale,



Caroline Barbir